

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES

Le Fonds de consolidation de la paix (PBF) au Burkina Faso procède au recrutement d'un Bureau d'études pour la réalisation d'une enquête de perception dans les 13 régions du pays.

Contexte

En effet, depuis 2015, le Burkina Faso fait face à une crise sécuritaire persistante. Elle est causée par les attaques des groupes armés non étatiques (GANE) extrémistes¹ qui sévissent dans la sous-région. Initialement localisée dans les régions du Sahel et du Nord, l'insécurité s'est propagée et touche désormais plusieurs régions du pays. Ces attaques des GANE visent sans distinction des cibles militaires et civiles, y compris les élus locaux, les leaders religieux, les marchés et les lieux de culte.

Pour apporter une réponse appropriée aux défis sécuritaires et aux facteurs de fragilité, le Gouvernement a mis en place en 2017 le Programme d'urgence pour le Sahel au Burkina Faso (PUS-BF) qui vise à améliorer les conditions sécuritaires et à réduire la vulnérabilité de la population dans les régions du Sahel et du Nord. En raison de la détérioration continue de la situation sécuritaire et de l'expansion de l'insécurité vers d'autres zones du pays, le PUS-BF a été élargi en 2019 et couvre désormais six régions qui sont : le Sahel, le Nord, le Centre-nord, le Centre-est, la Boucle de Mouhoun et l'Est.

Afin de renforcer la réponse à la crise, le Gouvernement a demandé et obtenu l'éligibilité du pays au Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBF) en juillet 2018. Sur la base des facteurs de fragilité identifiés, les domaines prioritaires d'intervention du PBF en appui au PUS-BF sont : (i) l'amélioration de la confiance entre les populations et l'État, (ii) le renforcement de la résilience sociale et la participation active des femmes et des jeunes et (iii) la gestion pacifique des conflits locaux.

La présente étude s'inscrit dans la logique de suivi de l'évolution de la perception des populations sur les questions de consolidation de la paix au Burkina Faso.

Objectifs

L'objectif principal de l'étude est de cerner les perceptions des populations sur les différents aspects de la paix et la réconciliation nationale dans les 13 régions du Burkina Faso afin d'alimenter le cadre de résultat du Portefeuille du PBF et d'orienter la mise en œuvre des projets en réponse. L'étude pourrait également nourrir la réflexion du Gouvernement sur les orientations à donner à son action dans les domaines de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale.

Plus spécifiquement, l'étude vise à :

- Analyser les perceptions des populations depuis la mise en œuvre des projets de consolidation de la paix sur les problématiques de :
 - la sécurité et les menaces (sentiment de sécurité, amélioration de la sécurité depuis 1 an) ;
 - la radicalisation et l'extrémisme violent ;
 - les relations entre la population, les Forces de Défense et de Sécurité (FDS), et l'administration, notamment les institutions de justice ;
 - la confiance envers les différentes composantes des forces de sécurité ;
 - les mécanismes de prévention et de gestion des conflits locaux ;

- la participation des femmes et des jeunes dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits ;
- la participation des femmes et des jeunes dans les instances de décision et de gouvernance locale ;
- le vivre ensemble et la cohésion sociale entre les populations déplacées et les communautés hôtes ;
- l'accès et la jouissance des ressources naturelles ;
- Apprécier les perceptions des populations sur l'évolution de l'accès aux services sociaux de base depuis la mise en œuvre du PUS-BF ;
- Apprécier la disponibilité et les attentes des populations en matière de réconciliation nationale et de cohésion sociale.

Principales tâches et responsabilités du bureau d'étude.

1. Elaborer un rapport de démarrage comprenant : une méthodologie détaillée de l'enquête, les outils de collecte des données et un plan précis de la réalisation de la mission ;
2. Présenter le rapport de démarrage au Comité technique de suivi pour validation ;
3. Collecter les données sur le terrain, les traiter et analyser ;
4. Fournir un rapport provisoire de l'étude ;
5. Présenter le rapport provisoire de l'étude au Comité Technique de Suivi (CTS) pour examen ;
6. Intégrer les commentaires et observations formulés ;
7. Présenter le rapport final au Comité Conjoint d'Orientation (CCO) et/ou toute autre instance recommandée par le Secrétariat;
8. Elaborer la version finale du rapport de l'étude ;
9. Mettre les données en ligne avec fonction analytique (statistiques et spatiales).

Composition et profil des évaluateurs

L'étude sera conduite par un bureau d'études ou cabinet d'étude répondant aux critères et profil requis définis dans les TDRs. Les tâches et profils attendues de chaque membre de l'équipe sont décrits dans le dossier de demande de proposition.

Le bureau d'étude, en plus des critères spécifiques aux évaluateurs, le bureau devrait :

- Etre légalement reconnu (joindre l'évidence);
- Etre à jour de ses obligations sociales et fiscales (joindre l'évidence);

Durée de la consultation

La durée d'exécution de l'étude est de cinquante (50) jours à compter de la date de signature du contrat.

Le dossier complet de la demande de proposition peut être téléchargé à partir du site web de l'UNFPA BURKINA : burkinafaso.unfpa.org. Il est également posté sur le site UNGM : <https://www.ungm.org/>

Date et lieu de dépôt des offres.

Les offres doivent parvenir à la réception de l'UNFPA à l'Immeuble des Nations Unies, sis à Koulouba, 01 BP 575 Ouagadougou 01- Burkina Faso - Standard UNFPA 25 49 13 00 / 01 ou par voie électronique à l'adresse e-mail faso.bidtender@unfpa.org au plus tard le **lundi 17 Mai 2021 à 12 heures, heure de Ouagadougou.**